

AFFAIRE N° 24/1. - Paiement des terrains sur l'emprunt
C.A.E.C.L. d'un montant de 252 000 000 Frs CFA.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je dois devoir vous rappeler que la Municipalité a obtenu de la C.A.E.C.L. un prêt de 252 000 000 Frs CFA pour le financement de divers projets intéressant la Commune.

Il convient de faire le point sur les paiements effectués au moyen de cet emprunt afin de déterminer les sommes disponibles en vue de leur affectation au paiement d'immeubles dont l'acquisition est en cours.

Nous disposons d'un crédit global de 211 300 000 Frs, se décomposant comme suit :

- achats terrains	188 800 000 Frs
- voirie (crédit récupéré)	22 500 000 Frs
	<hr/>
T O T A L	211 300 000 Frs
	<hr/>

De l'examen des mandats émis, il ressort qu'une somme de 175 457 500 Frs CFA a été utilisée jusqu'ici. Il reste donc de disponible une somme de 13 342 500 Frs CFA à laquelle il convient d'ajouter la somme de 22 500 000 Frs CFA, récupérée sur le programme voirie. Nous disposons, en définitive, d'une somme de 35 842 500 Frs CFA que je vous propose d'affecter au paiement des terrains ci-après :

- LUC (moitié du prix du terrain, la 1ère étant réglée sur la C.E.P.R.)	3 600 000 Frs
- VINSON Paul	22 367 500 Frs
- THIAN BOR	2 875 000 Frs
- VLODY	1 000 000 Frs
	<hr/>
	35 842 500 Frs
	<hr/>

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

*